

VOUS PROPOSE
UN PARCOURS DE FORMATION

POUR LES AGENTS DE SERVICE HOSPITALIERS À LA PARTICIPATION AUX SOINS D'HYGIÈNE, DE CONFORT ET DE BIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE ÂGÉE

OBJECTIFS GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre à ces personnels ASH de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne en perte d'autonomie sous la supervision d'un soignant

▶ CAPACITÉS VISÉES :

1. Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Capacité à :

- Tenir compte des rythmes et des envies de la personne
- Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne
- Etablir une relation d'accompagnement adaptée dans les actes de la vie quotidienne
- Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne

2. Réaliser les soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Capacité à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie
- Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires
- Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant

1/3

▶ CONTENU ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

› PRENDRE SOIN DE LA PERSONNE ÂGÉE (17H00)

- Vieillesse physiologique et psychologique de la personne âgée, respect des droits de la personne âgée, contexte environnemental et socio-économique de la personne âgée.
- Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)
- Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge à domicile

› RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA PERSONNE ÂGÉE (18H00)

- La posture professionnelle (bienveillance, empathie)
- L'observation de la personne
- La relation avec la personne avec ou sans les troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie
- La relation avec les résidents, les aidants et les membres de l'équipe
- Organisation du travail en équipe
- L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/comportement professionnel

› PROTÉGER LA PERSONNE ÂGÉE (7H00)

- La lutte contre la propagation du virus de la covid 19
- Les précautions standard et complémentaire, le lavage des mains
- La prévention des chutes

› AIDER À LA RÉALISATION DES SOINS AUPRÈS DE LA PERSONNE ÂGÉE (21H00)

- Préalables aux soins : critère de qualité de soin
- Respect intimité dans les soins
- Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage/déshabillage, élimination, urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne
- Ergonomie : gestes et postures
- La transmissions des informations

› RETOUR ET PARTAGE D'EXPÉRIENCE (7H00)



Un certificat de réalisation sera distribué aux personnes ayant suivi le parcours de formation permettant :

- La dispense de sélection pour l'accès à la formation d'aide soignant,
- Et pour la formation conduisant au DEAS Dispense de sélection à la formation mais aussi dispense d'une période de stage de 5 semaines pour valoriser le parcours déjà réalisé.



PUBLIC

- Personnel en poste dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- Personnel en poste en services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) public ou privé.
- Personnel en poste en établissement de santé (public ou privé) dans les unités de soins pour personnes âgées type unités de soins de longue durée (USLD).



DURÉE

10 journées de 7 heures soit une session de 70h00 en présentiel.



RÉFÉRENT HANDICAP

Véronique Racine

Le programme détaillé vous sera communiqué après validation de votre inscription, conformément aux critères de l'indicateur 1 du référentiel Qualiopi.

